



Mai 2016

## Mot du président

### La CJAQ, « qu’ossa donne »?

La Conférence des juges administratifs du Québec (CJAQ) est heureuse de vous présenter son nouveau bulletin électronique, et je remercie Marc Turgeon d’avoir accepté la responsabilité de développer ce nouvel outil de communication qui se veut un complément de notre [site Web](#).

Pourquoi, ce nouvel outil? Pour répondre évidemment à la question posée dans le titre : la CJAQ, ça sert à quoi? Depuis mon arrivée à la CJAQ, plusieurs collègues ont soulevé la pertinence d’être membre de cet organisme. Chaque fois que j’ai eu l’occasion d’expliquer le rôle joué par la CJAQ, je pense les avoir convaincu de la pertinence de la conférence

en leur précisant ce qu’elle fait, au jour le jour. Mais comme il est impossible que nous puissions discuter avec vous tous individuellement, l’idée de ressusciter l’ancien bulletin papier de la



Conférence sous un jour plus moderne s’est imposée.

#### *La mission*

La CJAQ est le seul organisme qui regroupe les juges des seize tribunaux administratifs du Québec. Sa mission est de promouvoir l’indépendance de la justice administrative, l’excellence professionnelle de ses membres et leurs intérêts professionnels et économiques collectifs.

L’activité la plus connue de la CJAQ, jusqu’à 2012, était sans doute son colloque bisannuel, qui était une occasion unique de nous retrouver entre juges administratifs de tribunaux spécialisés, certes différents, mais qui partagent cependant la même préoccupation de rendre une justice de qualité. Lors de ces rencontres, le volet formation propre à assurer l’excellence de la compétence des juges administratifs occupait une large part de notre programme. Malheureusement, le contexte budgétaire gouvernemental a fait en sorte que cette activité n’a pu être tenue au cours des

dernières années, mais l’avenir s’annonce meilleur à cet égard et nous devrions annoncer bientôt le retour de notre colloque.

## *La formation*

Entretiens, la CJAQ coordonne toujours deux formations par année à l’intention de l’ensemble des juges administratifs. Elles sont particulièrement appréciées des plus petits tribunaux, dont les juges administratifs peuvent ainsi se prévaloir d’une formation de qualité à un coût raisonnable. Je remercie Jocelyne Caron qui supervise ce volet pour la Conférence, en plus d’être responsable de la Journée de la justice administrative qui se déroulera le 9 mai prochain. Je vous invite à prendre connaissance de son article à ce sujet dans le présent bulletin et de la [liste des activités](#) publiée sur notre [site Web](#).

## *L’atteinte des objectifs*

La CJAQ a adopté une position claire pour promouvoir l’indépendance de la justice administrative. La réalisation de ce volet de sa mission passe par l’obtention d’une réforme de la justice administrative qui s’appuie sur [cinq demandes](#) bien précises qui sont énoncées sur notre [site Web](#) et qui s’inspire des recommandations du rapport *La justice administrative : entre indépendance et responsabilité*

(le rapport des chercheurs universitaires) publié en février 2014.

Pour atteindre cet objectif, la CJAQ s’est dotée l’an dernier d’un plan stratégique. Ce plan prévoit plusieurs rencontres de sensibilisation avec des ministres et des critiques de l’opposition en matière de justice, ainsi que la sensibilisation des députés et de plusieurs organismes qui ont à se présenter devant les tribunaux ou qui sont sensibles à la question de l’indépendance de la justice administrative.

Des rencontres ont eu lieu dernièrement avec la ministre de la Justice, M<sup>e</sup> Stéphanie Vallée, les critiques des deux oppositions en matière de justice, M<sup>e</sup> Véronique Hivon et M<sup>e</sup> Simon Jolin-Barrette, et avec la nouvelle bâtonnière, M<sup>e</sup> Claudia P. Prémont. Nous avons également rencontré M. André Fortier du Secrétariat aux emplois supérieurs (SES) à Québec tout récemment.

Des résultats concrets émanent de ces rencontres. Il y a peu de temps, à l’occasion de l’étude des crédits, M<sup>e</sup> Véronique Hivon et M<sup>e</sup> Simon Jolin-Barrette ont posé des questions très pertinentes à la ministre de la Justice quant aux gestes concrets qu’elle a l’intention de poser pour donner suite au rapport des chercheurs universitaires. Le Barreau du Québec s’est engagé à intervenir dans le même sens auprès de la ministre et nous a réitéré son appui à la position que nous défendons.

Une correspondance personnalisée a été adressée à tous les députés et ministres pour les sensibiliser aux lacunes au sein des différents tribunaux relevées dans le rapport des chercheurs universitaires.

Nos démarches commencent à porter leurs fruits. Lors de nos rencontres avec la ministre de la Justice, il est maintenant question de « comité formé pour étudier cette question et de mandat confié au SES ». Le SES qui, il y a quelques années, ne voyait pas de problème de rémunération a changé quelque peu son discours. Il parle maintenant « d'iniquité à corriger pour tous les titulaires d'emplois supérieurs depuis le rattrapage consenti aux médecins et aux juristes de l'État ». Il est envisagé de faire une recommandation au gouvernement à cet égard au cours des prochains mois. Lors de nos discussions, tant avec la ministre qu'avec le SES, on se soucie maintenant des effets de la rémunération sur la qualité des candidatures reçues lors des concours de recrutement.

## *Conclusion*

La CJAQ poursuit ses démarches et s'efforce de maintenir cette question à l'ordre du jour de nos élus afin que le rapport des chercheurs universitaires n'aille pas rejoindre les nombreux autres où une réforme de la justice administrative a été recommandée. L'idée de la nécessité de la réforme progresse et cette réforme intéresse tous les juges, de tous les tribunaux.

## **Journée nationale de la justice administrative**

Déjà 5 ans! Notre Journée nationale de la justice administrative se tient le 9 mai pour une cinquième année, sous le thème « Le nouveau visage de la justice administrative ». Il est bon de faire un petit rappel historique. Le 9 mai 2012, une motion conjointe était présentée à l'Assemblée nationale pour souligner cette initiative de la Conférence des

D'autres projets sont actuellement discutés au sein de la CJAQ, de concert également avec les associations de juges administratifs avec lesquelles nous collaborons efficacement. Nous devrions vous annoncer ces projets lors d'un prochain numéro de notre bulletin.

En terminant, je veux remercier les délégués de chacun des tribunaux administratifs qui assistent aux rencontres de la Table des délégués. Ils sont un lien essentiel entre la CJAQ et ses membres.

Je remercie également les membres du conseil d'administration pour leur dévouement et les nombreuses heures qu'ils et elles consacrent bénévolement à l'amélioration de la qualité de la justice administrative et avec qui j'ai la chance de travailler.

Daniel Pelletier, président

juges administratifs du Québec en partenariat avec le Regroupement des présidents des tribunaux administratifs et le Barreau du Québec. Notre comité organisateur bénéficie également de l'expertise

de l'organisme Éducaloi depuis 2012.

La Journée nationale a pour objectif de faire connaître la justice administrative et son importance dans la vie des Québécoises et des Québécois. En 2013, nous avons signé trois protocoles de coopération avec les facultés de droit de trois universités : Université Laval, Université de Montréal et Université du Québec à Montréal. Cette année, nous venons de signer le même protocole avec l'Université de Sherbrooke. Nous bénéficions, de part et d'autre, des projets qui découlent de ces ententes.

Tous les partenaires de notre comité souhaitent une constante amélioration de la justice administrative, car elle constitue la première et principale interaction avec la justice pour un grand nombre de citoyennes et de citoyens. L'importance de faire

connaître cette justice souple et accessible fait partie des moyens pour améliorer notre système de justice.

Nous travaillons déjà à la préparation de 2017 avec pour objectif d'enraciner cette Journée nationale par une activité regroupant l'ensemble des tribunaux administratifs.

Au nom des membres du comité, je remercie bien sincèrement les présidents des tribunaux administratifs, les délégués de la CJAQ et tous les juges administratifs qui, par leur action, font vivre cette Journée nationale dans leurs tribunaux respectifs.

En terminant, je vous invite à consulter la [liste des activités](#) prévues cette année sur le site Web de la CJAQ.

Jocelyne Caron, vice-présidente de la CJAQ  
Responsable des formations et de la JN

## Des nouvelles de la Table des délégués

La Table des délégués a tenu sa première réunion de l'année 2016 le 26 février. Des délégués de la région de Montréal et de Québec y ont participé. Daniel Pelletier, président de notre association, a présenté aux délégués les membres du conseil d'administration et précisé les tâches dévolues à chacun.

Retenez bien la date du 9 mai 2016. C'est la Journée nationale de la justice administrative. Jocelyne Caron a profité de la rencontre avec les délégués pour rappeler l'importance de souligner cette journée. Tout comme l'année dernière, le Barreau du Québec et *Droit inc.* se joignent à la CJAQ et publieront des entrevues.

À la suite d'importantes coupes, la CJAQ ne sera pas en mesure d'organiser de colloque cette année. Des efforts sont actuellement déployés afin d'en organiser un en 2017.

Enfin, rappelons la formation qui se tiendra le 27 mai à Montréal et le 17 juin à Québec, *La prise de note dans une perspective globale d'audition*, donnée par l'honorable Carole Julien, juge à la Cour supérieure.

Vos délégués se rassembleront de nouveau le 10 juin prochain. N'hésitez pas à leur faire part des sujets que vous souhaitez voir traités par votre association.

Sylvie Séguin, Table des délégués

## La CJAQ accueille un nouveau tribunal

C'est avec grand plaisir que la CJAQ accueillera dans les prochains jours les membres du Bureau des présidents des conseils de discipline des ordres professionnels, qui participeront aux travaux de notre association.

## Donnez un nom au bulletin!

Le conseil d'administration compte sur vous pour suggérer un nom à donner à notre bulletin électronique. Faites-moi part de vos suggestions d'ici le 15 juin prochain à l'adresse [marc.turgeon@regie-energie.qc.ca](mailto:marc.turgeon@regie-energie.qc.ca). Le choix sera révélé dans le prochain numéro.

Marc Turgeon, membre du conseil d'administration

## Sondage

Les membres du conseil d'administration réfléchissent aux principes régissant les communications externes de la CJAQ. Nous aimerions avoir votre avis sur le sujet pour nous aider à définir notre politique de communication. Vous êtes invités à répondre à un court sondage que vous trouverez à l'adresse <https://fr.surveymonkey.com/r/ZTW5DCM>.



La CJAQ et la compagnie d'assurance La Capitale ont signé une entente de cinq ans permettant aux membres de notre association de pouvoir bénéficier d'un rabais de 15 % sur l'assurance auto, véhicule de loisirs et habitation. Plus de 140 membres ont déjà profité de ce partenariat exclusif. Vous pouvez également souscrire une assurance protection juridique ou une assurance voyage.

Pour plus de détails sur cette entente, vous pouvez consulter notre site Web.